

Dans un contexte sanitaire un peu compliqué le Martigues Handball annonce à l'ensemble de ses licenciés et futurs licenciés que

La campagne d'inscription pour la saison 2020-2021 est ouverte :

Pour des raisons de sécurité et pour répondre aux règles en cours concernant les gestes barrières et la distanciation sociale et comme vous le comprendrez l'accès au palais sera règlementé.

- 1- Une seule personne sera autorisée à rentrer dans le bureau
- 2- Pas plus de 10 personnes dans le hall du palais en respectant la distanciation de 1m entre les personnes.
- 3- Accès au terrain, coursive, escaliers et toilettes ABSOLUMENT INTERDIT
- 4- Le port du masque est demandé dans le bureau de la secrétaire.

Le secrétariat sera ouvert au public les mercredi, jeudi et vendredi

De 9h30 à 11h30 et de 16h à 17h30

(A noter que le mercredi 15 juillet le secrétariat sera exceptionnellement fermé)

∞ D'un point de vue administratif :

Une fiche d'inscription sera à remplir et à donner au secrétariat, accompagnée du règlement de la licence 20-21 (tarif sur le site du club) en fonction du pacs choisi.

Tous les documents nécessaires à l'inscription seront téléchargeables depuis notre site internet ou à récupérer au secrétariat du club.

- **Autorisation parentale pour mineur**
- **Certificat médical**
- **Questionnaire de reprise post-confinement**
- **Notice de surveillance post-délivrance d'un certificat médical**

∞ D'un point de vue médical :

AUCUN CERTIFICAT MEDICAL ANTERIEUR N'EST VALABLE.

Pour cette saison 20-21 chaque licencié joueur devra :

- Fournir un certificat **médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive**,
- Il devra remplir le « **questionnaire de reprise post confinement** » et l'apporter à son médecin pour l'obtention du certificat médical (ce document de reprise post-covid-19 est un document médical confidentiel qui doit être confié unique au médecin et sera à conserver par le licencié – pas au club ni sur gesthand).
- Prendre connaissance de la « **surveillance post délivrance du certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive** ».

TARIF DES LICENCES :

Cette année le Conseil d'Administration a décidé de ne pas faire de bénéfice sur les licences, la différence de tarif n'est due qu'au choix des équipements que nous avons voulu de meilleure qualité (haut de gamme de la marque SELECT concernant les maillots la veste). Nous avons négocié au mieux avec notre équipementier ainsi nous proposons 3 packs afin que chaque famille puisse choisir sa dépense.

Nous vous informons que cette année, afin d'aider les familles en cette période de crise économique et sanitaire, la municipalité de Martigues a décidé de mettre en place des mesures d'aides exceptionnelles.

Cette aide s'adresse à tous les jeunes jusqu'à 15 ans révolus au 31 décembre 2020 résidant sur la commune de Martigues.

**30 € seront déduits pour toute licence faite avant le 16 octobre 2020
(Début des vacances de la Toussaint).**

NOTICE D'INFORMATION SAISON 2020-2021

MARTIGUES HANDBALL

Covid-19

Dans ce contexte de post-pandémie les pouvoirs publics demandent à l'ensemble des associations sportives la plus grande vigilance concernant les gestes barrières à adopter durant la pratique sportive.

L'ensemble des dirigeants du Martigues handball demande donc que chaque licencié et parent de licenciés respectent strictement le protocole mis en place en faisant preuve de patience et de bienveillance.

Ce protocole sera susceptible d'être modifié à la reprise en fonction de l'évolution.

Des gels hydro alcooliques seront à disposition dans l'enceinte du palais des sports. Il est demandé aux joueurs de venir en tenue avec leur bouteille d'eau qu'ils ne devront sous aucun prétexte prêter à leur camarade.

L'accès aux vestiaires et douche est jusqu'à nouvel ordre interdit (à la demande de la mairie). Il est donc demandé de venir en tenue aux entrainements.

Le port du masque n'est pour l'heure pas obligatoire dans l'enceinte du gymnase cependant une distance de 1m sera à adopter dans les gradins. Les attroupements sont interdits.

Les gestes de distanciations connus par tous devront être adoptés afin que tout ce passe bien.



Nous vous conseillons de bien vouloir prendre connaissance de tous les informations et recommandations que la Fédération Française de Handball à mis en place <https://www.ffhandball.fr/fr/articles/articles-publies/covid-19-le-guide-de-la-reprise>

PRENEZ SOIN DE VOUS ! Vive le Handball !
#WEAREMHB



**Port de masque
obligatoire
dans le secrétariat**

Merci de votre compréhension